

G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat 49 avenue Cernuschi - 06500 MENTON - Tél/Fax (33) 0493353517 - Courrier électronique : Jacques.Molinari @ wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 7 NOVEMBRE 1997

ÉDITORIAL

L'annulation, en mars dernier par le Conseil d'Etat, du décret déclarant d'utilité publique la construction de l'inutile autoroute transchablaisienne A 400, était bien le coup de semonce annoncé dans notre Bulletin d'avril (n°4).

Dès son entrée en fonctions, le nouveau ministre en charge de l'Équipement faisait surseoir à l'ouverture de l'enquête d'utilité publique sur la section centrale, très controversée, de l'autoroute A 51 Grenoble-Briançon, afin d'en permettre un "réexamen approfondi". Avec l'annulation en juin, par le Tribunal administratif de Nice, de l'arrêté préfectoral autorisant la réalisation d'ouvrages nécessaires à la réalisation de la RN 202 bis, puis l'annonce, par Dominique Voynet de la suspension de la procédure de Projet d'intérêt général (PIG) pour le projet A 58, le maillage autoroutier tissé pour justifier la percée autoroutière du Mercantour (dont nous avons analysé les dangers) était mis en pièces pour faire place à une approche plus sereine et rationnelle de l'aménagement de notre territoire.

Cette nouvelle orientation s'est concrétisée, le 31 juillet, par un communiqué commun du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, et du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, annonçant notamment :

- la mise à l'étude des alternatives à l'A 8 bis proposées par les élus et les associations,
- la préparation d'une Directive territoriale d'aménagement (DTA) pour les Alpes-Maritimes "recadrée" par l'ensemble des ministères concernés.

Quant à la réflexion globale sur les déplacements dans l'arc alpin dans une approche multimodale, également annoncée, elle s'est amorcée au récent sommet franco-italien de Chambéry où les représentants des parties ont clairement affirmé leur volonté de faire avancer le projet de ligne ferroviaire de base "Lyon-Turin", tout en "procédant au rééquilibrage entre flux routiers et ferrés au bénéfice de Modane et Vintimille", et en accordant enfin tout l'intérêt qu'il convient à la liaison ferroviaire Nice-Coni.

Ces engagements, qui correspondent à nos options, doivent nous encourager à redoubler d'efforts pour poursuivre l'analyse de la situation actuelle et participer à l'élaboration de propositions concrètes pour y remédier. Notre prochaine Assemblée Générale à laquelle nous convions nos adhérents, mais aussi tous ceux qui ont suivi notre approche ou souhaitent s'y associer, nous offrira l'occasion de dresser un premier bilan de nos activités, de prendre la mesure de nos moyens et de nos potentialités, et de nous fixer les meilleurs objectifs.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 9 Décembre 1997

à la **Faculté de Droit** de l'Université de Nice - Sophia Antipolis

7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de 18 heures à 20 heures

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage

Pour marquer la fin de l'année, le Bureau vous propose de parachever cette réunion par un

dîner amical de clôture

qui se tiendra à partir de 20 heures à proximité de la Faculté de Droit

Pour l'ordre du jour de cette réunion de travail, se reporter à l'invitation jointe

Les réunions suivantes se tiendront le mardi 13 janvier 1998 et le mardi 10 Février 1998, au même lieu et aux mêmes heures.